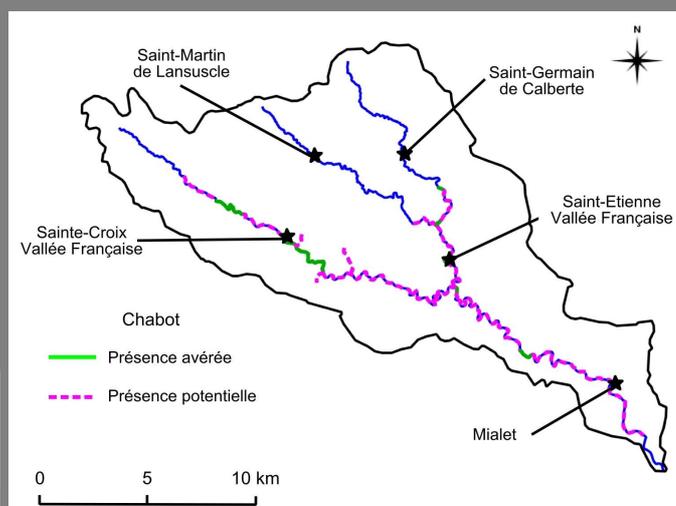


## Le Chabot (*Cottus gobio*, Linné 1758)



Code Natura2000	1163	<b>P12</b>
Espèce prioritaire	Non	
Cotation UICN France	Non	



## Description

### Enjeux écologiques de l'espèce

Responsabilité régionale	Évolution pressentie
2	2

### Situation et Géographie Générale

#### Organisation Spatiale

Nombre de cours d'eau principaux sur le site : 3  
 Linéaire total relatif sur le site : 54 %  
 Linéaire total (km) : 43

#### Habitats Annexe I potentiellement associés :

- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*
- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

### Description

Petit poisson de 10-15 cm, au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie, fendue d'une large bouche terminale entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux haut placés. Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées. Les écailles sont minuscules et peu apparentes. Coloration brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales.

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocailleux. L'espèce est sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

Le régime alimentaire des chabots est formé essentiellement d'insectes et d'autres organismes benthiques. Chasseur rapide et carnassier, il se nourrit de petits animaux vivant au fond de l'eau, des œufs, frai et alevins de poisson, de larves et d'invertébrés benthiques.

Le Chabot fraie en général une fois en mars avril. Le mâle invite les femelles à coller ses œufs en grappe au plafond de son abri souvent constitué d'un bloc ou d'une grosse pierre.

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocailleux. L'espèce est sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

Le régime alimentaire des chabots est formé essentiellement d'insectes et d'autres organismes benthiques. Chasseur rapide et carnassier, il se nourrit de petits animaux vivant au fond de l'eau, des œufs, frai et alevins de poisson, de larves et d'invertébrés benthiques.

## Espèces accompagnatrices généralement présentes.

Le chabot fréquente des milieux semblables à ceux qu'affectionnent les truites, à savoir la zone dite à truite (tête de bassin) telle que décrite par Huet

## Exigences écologiques

-  Maintien d'une hydrologie favorable et de la continuité des cours d'eau (absence d'obstacles)
-  Maintien de la qualité physico-chimique de l'eau ; gestion des rejets et du colmatage
-  Maintien d'une ripisylve minimale (ombrage) pour limiter l'augmentation de la température en été

## Dynamique naturelle

Dynamique inter-annuelle : variations dans l'abondance des populations liées aux variations inter-annuelles du succès reproducteur et à certaines pollutions chroniques aggravées par les sécheresses. Ce succès est notamment tributaire dans le cadre des cours d'eaux temporaires de la durée et de la sévérité des assècs qui peuvent causer la perte de pontes ou d'individus piégés dans des "flaques".

Dynamique à long terme : les aménagements (seuils, recalibrage) fragmentent l'habitat, perturbent l'hydrologie et peuvent fragiliser certains noyaux de population. De même, les pompages de plus en plus nombreux aggravent les assècs, ce qui résulte en une réduction des habitats favorables au chabot.

# Analyse

## Localisation et typicité sur le site

Cette espèce est assez présente sur la majorité de la vallée du Gardon de Mialet sur environ 43 km de linéaire pour ce qui est des cours principaux. Cependant, on notera qu'elle est quasiment absente du Gardon de Saint Martin (sauf partie la plus en aval) et qu'on ne la retrouve pas dans le Gardon de Saint Germain au dessus de sa confluence avec la Gardon de Saint Martin. Les populations en place apparaissent plutôt en bonne santé avec toutes les classes de tailles présentes, ce qui indique une reproduction régulière et suffisante. Les densités observées peuvent atteindre des valeurs assez fortes dans le Gardon de Sainte Croix (> 8 000 ind/ha) pour lequel le chabot est en augmentation constante (effectif et biomasse) depuis 1997 avec une densité mesurée maximale en 2004 (450 ind/100m). De même, en dehors des secteurs les plus en aval du Gardon de Mialet, le chabot est présent avec des densités assez importantes et toutes les classes de tailles sont présentes.

Bien que très largement présente en France et en Europe, la distribution du chabot reste très discontinue, notamment dans le midi. L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages. Il est donc probable que certaines populations méridionales aient été éradiquées des sources qui constituent leur dernier retranchement en climat méditerranéen. En Languedoc – Roussillon la répartition du chabot concerne un linéaire de cours d'eau de moins de 500 km (CSP).

## Intérêts et valeur patrimoniale sur le site

### Valeur écologique

Cette espèce présente un caractère de rareté faible du fait de sa large répartition géographique à l'échelle du site et des fortes densités observées localement. De plus, en raison de sa large distribution à l'échelle européenne, cette espèce n'est pas globalement menacée. Cependant, en raison des particularités des populations du sud de la France (sous-populations ?) et de l'importance du linéaire du site abritant le chabot (54 km) comparativement au linéaire total observé en Languedoc-Roussillon (500 km), on peut considérer que les populations observées sur le site ont une valeur patrimoniale forte.

### Valeur d'usage

Pas de valeur d'usage sur le site.

L'enjeu de conservation est **fort** pour cette espèce

## Facteurs d'influence sur le site

### Facteurs naturels

+	■ Qualité globale de l'eau satisfaisante et ripisylve plutôt bien développée
	■ Présence d'habitats diversifiés (blocs, galets, abris sous berges) favorables au blageon
	■ Faible densité d'obstacles naturels
-	■ La température parfois élevée de l'eau dans les secteurs ouverts peut nuire à l'espèce

### Facteurs anthropiques

-	■ Les pompages avec l'augmentation de la superficie en forêt aggravent les assecs en modifiant l'hydrologie (augmentation des températures estivales) et augmentent les concentrations des polluants dans l'eau.
	■ Le piétinement (baignades) peut déranger et perturber les poissons
	■ Les rejets domestiques et agricoles dégradent la qualité des eaux qui devient défavorable au blageon
	■ La destruction et la fragmentation des habitats (seuils, barrages, recalibrages) sont de nature à fragiliser les populations voire à faire disparaître les plus fragiles.

## État de conservation sur le site

Indicateur de l'état de conservation	Evaluation des critères pour le site
Surface en habitats	+
Qualité globale de l'eau	+
Rejets domestiques et agricoles "faibles" (pesticides, engrais ...)	-
Piétinement des habitats et perturbation du comportement des poissons (randonnée, baignades)	-
Modifications hydrologiques (pompage, béals ....)	-
<b>Menaces</b>	
Rejets domestiques et agricoles, modification hydrologie, piétinement, fragmentation	moyenne à forte
<b>État de conservation</b>	
L'état de conservation est jugé moyen du fait d'une part de l'abondance élevée constatée plusieurs endroits et d'autre part en raison du degré croissant de menace lié à certaines activités (fréquentation estivale et prélèvements). De plus, la fragmentation des habitats en été par création d'une multitude de barrages et seuils temporaires peut fragiliser encore plus certaines populations (perte d'habitats).	moyen

## Mesures de gestion conservatoire sur le site

Cette espèce étant présente mais semble-t-il fragile en raison des risques liés à la pollution et à la fragmentation des habitats, il conviendrait de :

- limiter les prélèvements pour ne pas aggraver la perte estivale d'habitats lors des assecs ;
- limiter / traiter les rejets domestiques et agricoles pour le maintien de la qualité de l'eau ;
- favoriser la circulation entre les différents noyaux de population (aménagement ou suppression de seuils) ;
- sensibiliser les utilisateurs (riverains, baigneurs ...) aux impacts du piétinement et de la multiplication des seuils temporaires ;
- suivre l'évolution des populations au niveau des stations RHP ;